S.E. KERNEBET

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Pièce n°1 : Lettre de la Demande



⊥_T energy

Parc éolien de Sainte-Tréphine

Commune de Sainte-Tréphine (22)

Octobre 2019

S.E. KERNEBET SAS, 19 Avenue Charles De Gaulle BP 53 08 300 RETHEL Monsieur Le Préfet, Préfecture des Côtes d'Armor 3 place du Général de Gaulle 22000 SAINT-BRIEUC

Objet : Demande d'Autorisation Environnementale pour le projet éolien de Sainte Tréphine

Madame La Préfète,

Je soussigné Valentin LECLERCQ, dûment habilité pour représenter la S.E KERNEBET, ai l'honneur de solliciter une Autorisation Environnementale pour notre projet de parc éolien localisé sur la commune de Sainte Tréphine (22480). Ces installations seront classées au titre de la Rubrique 2980-1 (Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m).

Conformément aux articles L.181-1 à L. 181-31 et R. 181-1 à R. 181-56 le dossier est composé de l'ensemble des éléments nécessaires à son instruction et décrits dans la Check List et le Cerfa 15964*01.

Par la présente, je sollicite également une dérogation concernant l'échelle du plan d'ensemble à joindre au dossier, prévu au 1/200ème par l'article R512-6 du Code de l'Environnement, et réduit au 1/2500 dans le présent dossier compte-tenu de l'étendue de la surface du projet.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Madame La Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Valentin LECLERCQ

DELEGATION DE POUVOIRS

Je soussignée Fiona GROETAERS, né le 31 juillet 1986 à Knokke-Heist, demeurant au 353 Chaussée d'Ixelles 1050 Bruxelles (Belgique), Présidente de :

S.E KERNEBET, société par actions simplifiée au capital de 37.005 euros, dont le siège social est sis 19 avenue Charles de Gaulle, 08300 RETHEL, inscrite au R.C.S. SEDAN sous le numéro 480 212 000 (la « Société »)

délègue tous les pouvoirs dont je suis investie conformément à la loi et aux statuts de la Société à

Valentin Leclercq, né le 03 décembre 1991 à Laon (02) et domicilié 51 rue CERES, 51100, ou à son délégué en vertu d'une délégation de pouvoirs écrite

ayant chacun les pouvoirs d'agir seul et non conjointement, en vue de représenter la Société dans le cadre de la rédaction de tous documents nécessaires en vue du dépôt de de la demande d'Autorisation Environnementale du projet éolien de Sainte-Tréphine, et de l'instruction du dossier jusqu'à l'obtention de l'Autorisation Environnementale purgée de tous recours.

Les présents pouvoirs emportent la possibilité de représenter la Société dans le cadre de la signature de tous documents annexes, accessoires, nécessaires ou simplement utiles en vue de l'entrée en vigueur, l'exécution ou la mise en œuvre de l'Autorisation Environnementale.

Fait le 30 novembre 2019,

Fiona GROETAERS, Présidente

(signature précédée de la mention « Bon pour

pouvoirs »

Signature du Mandataire

Valentin LECLERCG

(signature précédée de la mention « Bon pour

acceptation de pouvoirs »